

**Mardi 1 Octobre 2019****10h00****INP-ENSEEIH, Salle des thèses****Dorin Marian RAUTU****Equipe RMESS, IRIT****Déploiement temporaire d'une infrastructure de communication à base de drones***Jury :*

- Bertrand Ducourthial – *Professeur des Universités, Université de Technologie de Compiègne, Rapporteur*
- Nadjib Achir – *Maître de Conférences, HDR, Université Paris 13, Rapporteur*
- Nathalie Mitton – *Directeur de Recherche, INRIA Lille, Examinatrice*
- Christelle Caillouet – *Maître de Conférences, Université Nice - Sophia Antipolis, Examinatrice*
- Riadh Dhaou – *Maître de Conférences, HDR, Toulouse INP, Examineur*
- Emmanuel Chaput – *Professeur des Universités, Toulouse INP, Examineur*

Résumé : Dernièrement, l'utilisation des drones est en pleine expansion dans multiples domaines, par exemple récemment la livraison des colis ou des repas. Parallèlement, les stations de base mobiles sont incapables parfois de satisfaire les exigences des utilisateurs, surtout en cas d'événements imprévus, tels que les catastrophes, les rassemblements ou les rencontres sportives. Une solution prometteuse consiste à profiter de la disponibilité des drones pour pallier les déficiences des réseaux cellulaires en les aidant à satisfaire les demandes par l'extension de la couverture à l'aide des points d'accès installés à bord des drones. Bien que les drones offrent un déploiement rapide, le placement devient l'un des problèmes clés. Durant cette thèse nous nous sommes intéressés à ce type de réseaux et au placement des drones en proposant une méthode de déploiement fondée sur une analogie avec la loi de Coulomb, les utilisateurs et les drones agissant comme des charges électriques, les drones étant attirés par les utilisateurs.

